

Les changements climatiques : Notre combat à tous

Abdoulaye BIO TCHANE et

José TONATO

Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (**GIEC**) vient de publier son sixième rapport sur le climat intitulé :

« *L'HUMANITE EST AU PIED DU MUR* ».

Comme d'habitude, ce rapport attire avec plus d'insistance, l'attention de la communauté internationale sur les signaux d'avertissements



de la progression alarmante du réchauffement climatique et ses conséquences dévastatrices pour la vie sur la planète.

Depuis son rapport de 2013 qui prévoyait de maintenir le réchauffement de la terre en dessous de **1,5°C** à la fin du siècle, seuil critique au-delà duquel la vie serait difficile sur terre, les prévisions actuelles font état d'une augmentation de **1,1°C en 2021**. Une augmentation aussi rapide remet en

cause les objectifs fixés par l'accord de Paris de 2015 sur le climat et appelle donc à une action urgente.

Ce phénomène est dû, entre autres, à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre (**GES**) dont plus de la moitié proviennent des industries. Ces émissions de GES provoquent le réchauffement climatique causant d'une part la fonte des glaces induisant l'élévation du niveau de la mer, l'acidité des océans et la diminution de leur oxygénation et d'autre part, des pluies excessives et/ou des sécheresses prolongées.

Les principaux acteurs de l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre sont donc les pays développés.

***Le monde est de plus en plus exposé aux conséquences dramatiques des changements climatiques***

Ces dernières années, des affres du changement climatique se font de plus en plus répétitives un peu partout dans le monde :

Des vagues meurtrières de chaleur font des ravages dans les pays d'Europe, en Inde et au Pakistan.

Des inondations ont dévasté habitats, cultures et plongé de nombreuses populations dans la précarité en Asie du Sud-Est, au Bangladesh, en Inde et au Nepal.



Plusieurs pays africains notamment l'Algérie, la Tunisie, le Mozambique et le Niger alternent de longues sécheresses et de sévères inondations entraînant des pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants.

Le Bénin qui était un puit net de Gaz à effet de serre (GES) en 1990 (c'est-à-dire absorbe plus qu'il n'émet), est devenu une source nette d'émission de GES à partir de 1997.

Le pays subit dangereusement les conséquences du réchauffement climatique qui se manifestent par les inondations cycliques, les pluies tardives, les vents violents, les sécheresses prolongées et la chaleur excessive.

Le Bénin a connu les inondations les plus désastreuses de son histoire en 2010 qui ont touché 55 communes sur les 77, ont fait 46 victimes et affecté plus de 680 000 personnes, dont environ 60 000 enfants. Plus récemment, le pays a enregistré des inondations un peu partout.

***Le Gouvernement du Bénin est proactif dans la lutte contre les effets des changements climatiques***

Face à ce tableau mondial qui n'épargne pas le Bénin, le Gouvernement du Président Talon a engagé des actions

pour contrer la menace et renforcer la résilience des écosystèmes et des systèmes sociaux économiques. Citons notamment :

- la Loi N°2018-18 du 06 août 2018 sur les changements climatiques en République du Bénin ;
- l'adoption en 2021 de la politique de gestion des changements climatiques à l'horizon 2030 ;
- l'élaboration de la troisième Communication sur les Changements Climatiques en 2019 ;
- l'élaboration conformément à ses engagements au titre de l'Accord de Paris de sa contribution prévue déterminée puis sa Contribution Déterminée au niveau national (CDN) en cours d'actualisation ;
- l'élaboration d'une stratégie de développement à faible intensité de carbone et résilient aux changements climatiques ;
- les actions pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub> : plantation de palétuviers ; protection des parcs naturels tels que la Pendjari ; protection des zones humides ; utilisation des mangroves ; incitation des populations à l'utilisation de l'essence sans plomb ; taxes douanières pour limiter l'importation des véhicules vétustes ; investissement dans les énergies renouvelables.

Plus que le corpus légal et réglementaire qui se met méthodiquement en place, le PAG 1 2016-2021 a permis au Gouvernement d'initier et de mettre en œuvre des projets emblématiques pour attaquer avec résolution la construction d'une véritable résilience nationale face aux effets du changement climatique. C'est le cas notamment dans les domaines de la lutte contre l'érosion côtière, la dégradation des sols, la désertification, de la maîtrise des inondations et crues cycliques, de la construction d'infrastructures résilientes dans tous les secteurs.

Ces actions sont le fruit de notre capacité désormais avérée à mobiliser des ressources financières sur tous les fronts, y compris le bouclage récent d'un Euro bond ODD. Le PAG 2 2021-2026 est prioritairement destiné à renforcer l'orientation climato-sensible du PAG 1, par une consolidation encore plus responsable de ces acquis de développement durable, au niveau politique le plus élevé de la gouvernance de notre nation.

### ***La responsabilité morale de chaque citoyen est engagée***

Consciemment ou inconsciemment, chacun contribue au réchauffement climatique et à la pollution de l'environnement en général de par nos activités humaines à savoir :

- l'utilisation du bois de chauffe ;

- l'usage de kérosène pour l'éclairage au niveau domestique ;
- la prolifération des ventes d'essence au bord des voies ;
- la mauvaise maintenance des moteurs à essence et le choix du type de moteur ; etc.

Nous devons donc tous nous engager et contribuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre. La société civile, les autorités communales et les citoyens doivent chacun en ce qui le concerne soutenir les actions du Gouvernement par ses propres moyens. Nous pouvons y contribuer par nos moyens de production comme par nos modes de consommation. L'agenda 2030 sur le développement durable et ses Objectifs de Développement Durable (**Les ODD**) nous appellent à un élan solidaire.

Mais à la veille de la prochaine rencontre internationale sur le sujet- **La COP26 à Glasgow en Ecosse**- il faut encore une fois marteler la responsabilité des grands pays industriels. Sur les 100 milliards de dollars par an promis aux pays en développement pour aider à la mitigation des risques, très peu a été décaissé. Les plus gros pays pollueurs du monde doivent être mis face à leurs responsabilités qui est de remplir leurs obligations sinon la COP restera un leurre. Ces jours-ci, les incendies en Californie et un peu partout en Europe, les inondations au Japon et en Chine sont des

catastrophes qui appellent à réfléchir et nous rappellent en même temps que nul ne sera épargné si nous n'agissons pas.

En effet, à regarder les conséquences dévastatrices de ces changements climatiques, nous sommes tous au pied du mur. Il faut donc agir maintenant.